

Les informations contenues dans ce numéro sont susceptibles d'être modifiées ou annulées en fonction de l'évolution sanitaire actuelle. Pour des informations de dernière minute, vous pouvez consulter le site internet : www.dinge.fr ou télécharger l'application PanneauPocket.

Infos Municipales

Principaux points étudiés en séances des Conseils Municipaux des 8 et 22 mars 2021 :

- Vote des différents budgets communaux
- Vote des subventions aux associations
- Demande de subvention au titre de la DETR pour des travaux à l'école

Prochain conseil municipal : 8 avril 2021

La présence du public ne sera possible qu'en fonction des mesures sanitaires en vigueur.

Permanences en mairie : Avocat conseil

Maître De Moy, avocat au barreau de Rennes, propose gratuitement des entretiens d'une demi-heure. Une permanence est assurée le **mardi 27 avril 2021 l'après-midi de 15h à 17h**. Il est nécessaire de prendre rendez-vous au préalable à la Mairie.

Espace vert de la Peupleraie

L'équipement de jeu situé à l'espace vert de la Peupleraie a été démonté. Le vieillissement de la structure et les exigences de sécurité et de mise aux normes ont eu raison d'elle. Une réflexion est engagée pour pallier son retrait et enrichir cet espace.

CCAS

Après-midi récréatifs

Les après-midi récréatifs sont annulés. La reprise aura lieu en fonction des prochaines directives sanitaires.

Permanences mutuelle SOLIMUT

La mutuelle SOLIMUT a été retenue pour proposer aux Dingéens et aux personnes qui travaillent dans la commune, une mutuelle communale à tarifs préférentiels et proposant un choix entre 4 niveaux de garanties. Les prochaines permanences auront lieu en mairie, les vendredis **16 avril, 21 mai, 18 juin et 9 juillet** de 10h à 12h, uniquement sur RDV, à prendre directement auprès de M. Devallée au 06.75.86.07.92 ou par mail : david.devallee@solimut.fr

Inscriptions sur les listes électorales

Vous pouvez vous inscrire sur les listes électorales de votre commune. Pour cela, il faut fournir une pièce d'identité, ainsi qu'un justificatif de domicile de moins de 3 mois. Vous pouvez également vous inscrire en ligne via le site de service public : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>

Dingé bouge

Familles Rurales



L'association Familles Rurales est impatiente de pouvoir vous accueillir et de vous proposer des activités. En attendant, nous réfléchissons à un projet en itinérance, pour aller à votre rencontre. Si vous avez des idées, des besoins, des envies, contactez-nous ! Nous sommes toujours à votre écoute

Espace jeux Takinoux : L'espace jeux est ouvert pour les assistantes maternelles pour le moment sur Dingé. Vous pouvez contacter Céline Riem pour vous inscrire et définir un créneau d'ouverture. Une assistante maternelle est pour le moment intéressée, vous êtes les bienvenu(e)s ! Contact et inscriptions : Céline Riem 02.99.45.09.87 ou asso.dinge@famillesrurales.org

Matinée parents enfants : le **samedi 17 avril** de 9h30 à 11h30. A la Maison de l'Enfance et des Familles. En fonction des contraintes sanitaires et des possibilités d'accueil.

Atelier Brico : le **samedi 17 avril** de 14h à 17h. En fonction des contraintes sanitaires et des possibilités d'accueil.

Balade Botanique et Plantes comestibles : le **dimanche 18 avril**, de 10h à 12h, à la Rigole du Boulet. Avec Nicolas Huyon du Nez Dehors et Malika de l'association. Deux temps de balade seront proposés pour 2 petits groupes de 5 personnes. Gratuit, sur réservation.

Visio Conférence avec Monica Mejia, psychologue clinicienne : le **mercredi 21 avril** de 20h à 22h. Thématique en lien avec la parentalité, contenu en cours d'élaboration. Gratuit, sur Zoom. Le lien vous est transmis sur inscription. Contact et inscriptions : 02.99.45.09.87 / famillesruralesdinge@wanadoo.fr

PSCI (Formation premiers secours) 10-15 ans : le **jeudi 29 avril** de 9h-17h30. Lieu d'accueil à définir. Sur inscription, entre 15 et 25€ par participant.



TELETHON DINGE

Un grand merci à tous les dingéens qui se sont mobilisés pour le Téléthon 2020, malgré un contexte sanitaire difficile, grâce à vous, nous avons remis 2760,40€ à l'AFM Téléthon 35.



Nous avons terminé cette collecte par la course du muscle fin janvier qui a rapporté 1063€. Nous remercions vivement Madame LE RAY, directrice de l'école publique Anne Sylvestre et l'équipe enseignante qui se sont une nouvelle fois mobilisées pour organiser cette course. Les enfants ont été courageux et ont couru jusqu'au bout pour honorer leurs promesses de dons. La saison 2021 a déjà commencé avec la vente de gâteaux BIJOU qui a eu lieu en février. Celle-ci a bien fonctionné avec plus de 130 boîtes vendues. Nous préparons actuellement les plantations des pommes de terre et autres légumes. Merci et à bientôt. Contact : telethon.dinge@outlook.fr, Delphine Nobilet : 06 72 08 54 86, page Facebook « Téléthon Dingé ».

COESD

Étant donné les incertitudes sanitaires actuelles, le Comité d'Organisation d'Épreuves Sportives Dingéennes (COESD) a décidé d'annuler les Boucles Dingéennes qui devaient avoir lieu le 1er mai. Nous vous donnons rendez-vous le **1er mai 2022**.

APE Les P'titous

Rappel : L'association des parents d'élèves de l'école publique Anne Sylvestre vous propose toute l'année son jus de pomme 100% naturel en bouteille d'un litre au prix de 2€. Nous vous proposons également des objets cousus main (panières avec lingettes démaquillantes lavables, lots de lingettes seules, tapis de piscine, sacs à pain, mouchoirs en tissu...). N'hésitez pas à nous contacter par téléphone au 06.20.52.08.01 ou par mail : clpelesptitous@gmail.com (livraison à domicile possible). Les créations que nous vendons au profit de l'école sont visibles sur internet : https://padlet.com/celine_courtois1/68e4r08fh8mvdxt9

Communiqués

Nouveau réseau de proximité des Finances publiques

Pour plus de proximité, de nouveaux points d'accueil sont déployés dans le département depuis 2021.

Des agents des Finances publiques sont présents chaque semaine, sur rendez-vous, pour traiter vos demandes concernant les impôts. A la Maison des services au public de Combourg, un créneau vous est proposé le mercredi après-midi. Vous pouvez prendre rendez-vous : à partir de votre messagerie sécurisée dans votre espace personnel ou à partir de la rubrique « Contact » ; en appelant le 08 09 40 14 01, du lundi au vendredi de 8h30 à 19h00 (numéro non surtaxé) ;

auprès de la Maison des services au public de Combourg au 02 23 16 45 45.

Soutien psychologique CLIC

Le CLIC « Ageclis » propose à travers le projet : « soutien psychologique », financé par la Conférence d'Ille-et-Vilaine, la possibilité de bénéficier de 5 séances gratuites avec un(e) psychologue du territoire. Ces séances permettent d'initier un suivi psychologique qu'il est possible de continuer, à charge de la personne, à l'issue des 5 séances. Les conditions d'entrée dans ce programme : résider la Communauté de communes de la Bretagne romantique ; avoir plus de 60 ans ou pour les personnes en situation de handicap, plus de 55 ans ; être en situation de fragilité psychologique ; être volontaire pour bénéficier d'un soutien psychologique de 5 séances prises en charge ; vivre à domicile ; ne pas bénéficier d'un suivi psychologique ou psychiatrique à l'heure actuelle. Toutes les conditions doivent être remplies pour bénéficier du projet. Pour des informations complémentaires : clic@ageclis.fr ou 02 23 16 45 45.

Fond de solidarité logement (FSL) : accès simplifié

Vous rencontrez des difficultés pour payer votre loyer et/ou vos charges et le montant de l'aide que vous demandez est inférieur à 400€ ? Le fonds de solidarité logement du Département d'Ille-et-Vilaine peut vous aider. Dans le cadre de la crise sanitaire, le Département d'Ille-et-Vilaine a modifié le règlement FSL pour permettre à des ménages de compléter eux-mêmes une demande de « FSL maintien » pour faire face à un impayé de loyer, d'énergie, d'eau, etc. Cette disposition concerne les demandes **de moins de 400€ par an** et est **applicable jusqu'en juin 2021**. Sous réserve de répondre aux conditions d'éligibilité. Un imprimé simplifié a été créé. Ce nouveau formulaire est disponible sur le site internet du conseil départemental : <https://www.ille-et-vilaine.fr/demande-fsl> ou en Mairie. Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter Info sociale en ligne (ISL), service du Département d'Ille-et-Vilaine par mail à isl@ille-et-vilaine.fr ou par téléphone au 08 00 95 35 45, du lundi au vendredi, de 9h à 18h (numéro vert, gratuit et anonyme). Si vous avez besoin d'une aide plus importante, vous pouvez contacter le Centre départemental d'action sociale (CDAS) de Combourg au 02 90 02 77 00.